



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le mercredi 13 novembre 2019

REMISE DES PRIX DU CONCOURS COMMUNAL DE FLEURISSEMENT

La ville de Joigny participe au label des villes et villages fleuris et propose aux habitants de participer au fleurissement général de la ville.

Plusieurs prix seront remis par catégories :

- Catégorie 1 : maison avec jardin ou terrasse
- Catégorie 2 : balcon
- Catégorie 3 : façade ou décor floral sur la rue
- Catégorie 5 : café, restaurant et commerce

Les inscriptions avaient lieu à l'office de tourisme de Joigny et du Jovinien et à la mairie. Le jury a rendu visite aux 13 participants le mardi 3 septembre dernier.

Le jury et les participants sont conviés à cette remise de prix le vendredi 29 novembre à 18h dans les salons de l'hôtel de ville.

Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – audrey.korum@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr